



asset
management

**INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE**

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX 15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM

CPR Euroland

FCP de droit français

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

PRESENTATION DES ACTEURS

Société de gestion :

CPR Asset Management
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Dépositaire :

CACEIS Bank France
1-3, place Valhubert
75013 PARIS

Commissaire aux Comptes :

Ernst & Young et Autres
Tour First
1, place des Saisons – TSA 14444
92037 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Déléataire comptable :

CACEIS Fund Administration
1, place Valhubert
75013 PARIS

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Le DICI de votre FCP est annexé au rapport annuel.

Ce document synthétique rappelle l'orientation de gestion de votre FCP, son niveau de risque et de rendement, les frais courants prélevés sur le fonds ainsi que l'historique de ses performances sur 10 ans.

Pour toute demande d'information, contacter CPR Asset Management au numéro suivant : 01.53.15.70.00 .

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Euroland - IC

Code ISIN : (C) FR0010610758

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euroland - IC, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher sur le long terme - 5 ans minimum -, une performance supérieure à l'évolution de l'indice européen MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), tout en conservant un profil de risque proche de celui de l'indice. La stratégie privilégie la régularité de la performance par rapport à celle de l'indice.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant, d'après l'analyse des équipes de gestion, les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1500 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend une centaine de titres, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre portefeuille a vocation à être pleinement investi en moyennes et grandes sociétés de la zone euro.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Euroland - IC a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Euroland - IC capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions des pays de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,85%* TTC de l'actif net moyen
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % TTC de la surperformance du FCP par rapport à la VR** dans la limite de 1% de l'actif net.
	Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent

**VR : Valeur de référence : MSCI EMU (dividendes nets réinvestis)

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de ce FCP, disponible à l'adresse www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.

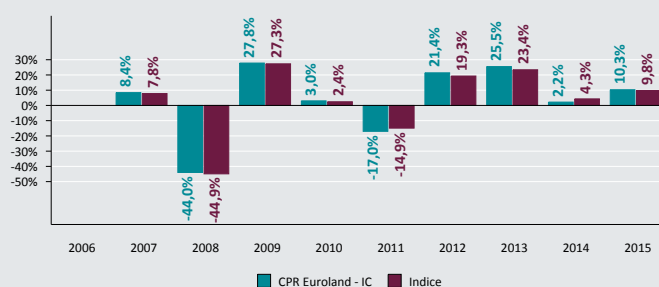
Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en juin 2015. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Il exclut :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Performances passées



- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCP.
- La SICAV a été créée en 1998 et transformée en FCP en 2008.
- Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR Euroland - IC créée en 2006. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.com.
- L'indicateur de référence est : MSCI EMU (dividendes nets réinvestis).
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en euro.

Informations pratiques

www.cpr-am.com

- Nom du dépositaire : Caceis Bank France.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP (prospectus, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques et/ou sur les autres catégories de parts) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion de portefeuille: CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
- Ce FCP est éligible au PEA. A compter du 1 janvier 2005, le FCP est éligible à l'abattement pour durée de détention, visé à l'article 150-0 D du CGI, relatif aux plus-values de cessions de parts et/ou actions d'OPC. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.
- Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus du FCP.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 juin 2016.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Euroland - ID

Code ISIN : (D) FR0011472687

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euroland - ID, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher sur le long terme - 5 ans minimum -, une performance supérieure à l'évolution de l'indice européen MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), tout en conservant un profil de risque proche de celui de l'indice. La stratégie privilégie la régularité de la performance par rapport à celle de l'indice.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant, d'après l'analyse des équipes de gestion, les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1500 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend une centaine de titres, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre portefeuille a vocation à être pleinement investi en moyennes et grandes sociétés de la zone euro.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Euroland - ID a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Euroland - ID distribue son résultat net et capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions des pays de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,85%* TTC de l'actif net moyen
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % TTC de la surperformance du FCP par rapport à la VR** dans la limite de 1% de l'actif net.
	Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent

**VR : Valeur de référence : MSCI EMU (dividendes nets réinvestis)

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de ce FCP, disponible à l'adresse www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en juin 2015. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Il exclut :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Performances passées



- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCP.
- Ce FCP a été créé en 1998.
- Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR Euroland - ID créée en 2013. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.com.
- L'indicateur de référence est : MSCI EMU (dividendes nets réinvestis).
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en euro.

Informations pratiques

www.cpr-am.com

- Nom du dépositaire : Caceis Bank France.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP (prospectus, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques et/ou sur les autres catégories de parts) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion de portefeuille: CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
- Ce FCP est éligible au PEA. A compter du 1 janvier 2005, le FCP est éligible à l'abattement pour durée de détention, visé à l'article 150-0 D du CGI, relatif aux plus-values de cessions de parts et/ou actions d'OPC. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.
- Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus du FCP.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 juin 2016.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Euroland - O

Code ISIN : (C/D) FR0011536663

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euroland - O, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher sur le long terme - 5 ans minimum -, une performance supérieure à l'évolution de l'indice européen MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), tout en conservant un profil de risque proche de celui de l'indice. La stratégie privilégie la régularité de la performance par rapport à celle de l'indice.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant, d'après l'analyse des équipes de gestion, les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1500 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend une centaine de titres, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre portefeuille a vocation à être pleinement investi en moyennes et grandes sociétés de la zone euro.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Euroland - O a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Euroland - O capitalise et/ou distribue son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions des pays de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants	0,45%* TTC de l'actif net moyen
----------------	---------------------------------

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

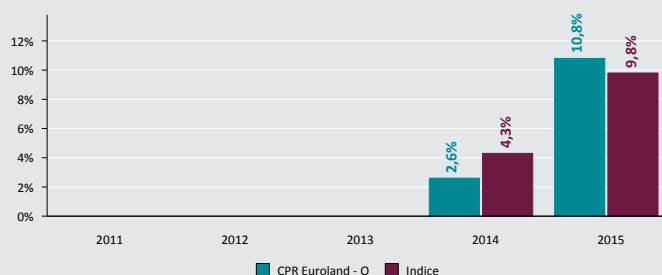
*Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en juin 2015. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Il exclut :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de ce FCP, disponible à l'adresse www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.

Performances passées



- Ce FCP a été créé en 1998.
- Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR Euroland - O créée en 2013. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.com.
- L'indicateur de référence est : MSCI EMU (dividendes nets réinvestis).
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en euro.

Informations pratiques

www.cpr-am.com

- Nom du dépositaire : Caceis Bank France.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP (prospectus, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques et/ou sur les autres catégories de parts) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion de portefeuille: CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
- Ce FCP est éligible au PEA. A compter du 1 janvier 2005, le FCP est éligible à l'abattement pour durée de détention, visé à l'article 150-0 D du CGI, relatif aux plus-values de cessions de parts et/ou actions d'OPC. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.
- Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus du FCP.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 juin 2016.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Euroland - P

Code ISIN : (C) FR0010744532

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

Ce FCP est géré par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Actions de pays de la zone euro.

En souscrivant dans CPR Euroland - P, vous investissez dans un portefeuille d'actions de la zone euro.

L'objectif de gestion consiste à rechercher sur le long terme - 5 ans minimum -, une performance supérieure à l'évolution de l'indice européen MSCI EMU (dividendes nets réinvestis), tout en conservant un profil de risque proche de celui de l'indice. La stratégie privilégie la régularité de la performance par rapport à celle de l'indice.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : www.msci.com/equity.

Pour y parvenir, la politique d'investissement est fondée sur la sélection des valeurs offrant, d'après l'analyse des équipes de gestion, les meilleures perspectives financières au sein d'un univers de départ regroupant environ 1500 sociétés.

Chaque valeur de cet univers fait l'objet d'une analyse systématique, sur la base de critères financiers précis et objectifs. Cette phase permet d'identifier les valeurs susceptibles d'intégrer le portefeuille.

Le portefeuille final, qui comprend une centaine de titres, est construit à partir de cette liste et tient compte des facteurs de risque.

Votre portefeuille a vocation à être pleinement investi en moyennes et grandes sociétés de la zone euro.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 100% et pourra ponctuellement atteindre 120% de l'actif total du portefeuille.

Pour la gestion de ses liquidités, le portefeuille peut être investi jusqu'à 25% en produits monétaires et de taux.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

CPR Euroland - P a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans.

CPR Euroland - P capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète celui des actions des pays de la zone euro.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre FCP. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de ce FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,40%* TTC de l'actif net moyen
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	20 % TTC de la surperformance du FCP par rapport à la VR** dans la limite de 1% de l'actif net.
	Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent

**VR : Valeur de référence : MSCI EMU (dividendes nets réinvestis)

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de ce FCP, disponible à l'adresse www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.

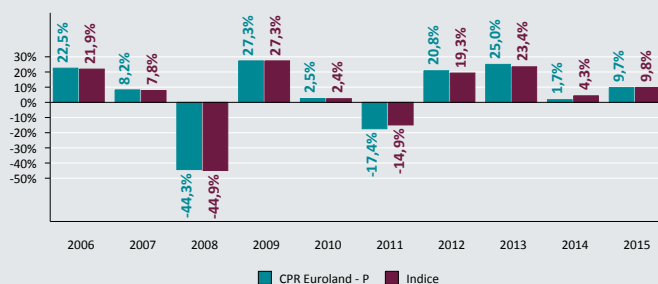
Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en juin 2015. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Il exclut :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Performances passées



- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCP.

La SICAV a été créée en 1998 et transformée en FCP en 2008.

- Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR Euroland - P créée en 1998. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.com.
- L'indicateur de référence est : MSCI EMU (dividendes nets réinvestis).
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en euro.

Informations pratiques

www.cpr-am.com

- Nom du dépositaire : Caceis Bank France.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP (prospectus, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques et/ou sur les autres catégories de parts) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion de portefeuille: CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.
- Ce FCP est éligible au PEA. A compter du 1 janvier 2005, le FCP est éligible à l'abattement pour durée de détention, visé à l'article 150-0 D du CGI, relatif aux plus-values de cessions de parts et/ou actions d'OPC. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.
- Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus du FCP.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 juin 2016.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE

▪ Scénario économique / Politique de gestion

Le second semestre de 2015 a connu une forte volatilité sur les marchés à partir de l'été, notamment en raison des inquiétudes sur la Chine et de l'incertitude sur la politique monétaire de la Réserve fédérale et de la BCE. Aux Etats-Unis, la conjoncture est encourageante : le deuxième trimestre avait été très vigoureux avec une croissance de 3,9 % ; le ralentissement observé au troisième trimestre (+2,0 %) n'est pas spécialement inquiétant car il semble localisé : le secteur manufacturier exportateur souffre de la vigueur du dollar tandis que l'extraction pétrolière et les activités connexes sont atteintes par le cours du pétrole, en baisse très sensible. Mais l'emploi continue à s'améliorer régulièrement, bien que deux statistiques mensuelles un peu décevantes, en août et en septembre, aient pu alarmer temporairement : en effet, le taux de chômage a été ramené à 5,0 %, et, d'une manière générale, la sous-utilisation de la main-d'œuvre a baissé de manière appréciable, selon le jugement même de la banque centrale. De fait, on commence à noter des signes, certes timides, d'accélération des salaires. L'inflation reste extrêmement basse, mais la baisse des prix de l'énergie et la force du dollar en sont la cause, en tout cas pour une bonne part : d'autres mesures, comme l'inflation hors alimentation et énergie ou, plus encore, l'inflation médiane ou l'inflation écrêtée, montre que la tendance de fond est plus proche de l'objectif de la Réserve fédérale, soit 2 %. Dans ce contexte, une partie des observateurs attendait dès le mois de septembre une première hausse du taux des fonds fédéraux, après sept ans à 0 %. Le *statu quo*, lié notamment aux turbulences boursières en Chine et à la modération persistante de l'inflation totale, a temporairement dérouté les marchés. La première hausse, finalement décidée en décembre, était complètement anticipée et s'est déroulée sans heurts.

Dans la zone euro, la conjoncture s'est lentement mais régulièrement améliorée, malgré quelques moments d'inquiétude, par exemple avec le scandale Volkswagen. L'accord, fût-il bancal, signé entre la Grèce et ses créanciers en juillet a apaisé les marchés. Les enquêtes de conjoncture, auprès des entreprises comme auprès des ménages, se redressent ; les conditions de crédit s'assouplissent et, de fait, la distribution de crédit a repris, y compris pour les entreprises financières. L'emploi se redresse lentement dans la plupart des pays (pas la France...), avec un taux de chômage désormais très bas en Allemagne (au plus bas depuis l'unification) et même en décline en Espagne. L'inflation, en revanche, reste voisine de 0 %. Il est vrai que c'est largement dû au prix de l'énergie, mais la BCE craint que les anticipations ne décrochent. C'est sans doute ce dernier élément qui l'a conduit à laisser attendre, à la surprise quasi générale, un nouvel assouplissement, lors de sa réunion du mois d'octobre. Les mesures ont finalement été annoncées en décembre mais ont déçu, avec, certes, une nouvelle baisse du taux de la facilité de dépôt, porté à -0,30 %, une extension des achats de titres aux obligations de collectivités locales, et une prolongation des achats jusqu'à mars 2017 au moins, mais les marchés et les observateurs avaient espéré une hausse du volume des achats. Enfin il faut mentionner que la situation en Europe est rendue plus compliquée par la situation politique, avec la crise grecque toujours en suspens, les élections en Espagne qui n'ont pas donné de majorité claire, et bien sûr, en France, les attentats de novembre puis le score de l'extrême droite aux élections régionales.

Après quelques mois de chiffres encourageants, le Japon continue à décevoir. L'environnement international n'a guère été propice à un redémarrage des exportations et la demande intérieure est restée relativement atone. Malgré un taux de chômage très faible, les salaires n'ont pas augmenté et l'inflation est toujours restée très loin de l'objectif de 2 % que s'est assigné la banque centrale. Les réformes structurelles (la « troisième flèche » de la politique économique du gouvernement Abe, après la politique monétaire et la politique budgétaire) ont pris du retard et, au demeurant, n'agissent que lentement. La Banque du Japon est restée longtemps attentiste, mais elle a, en décembre, intensifié un peu ses mesures d'assouplissement quantitatif et qualitatif (augmentation de la durée des achats, de la maturité des titres d'Etat, du montant des achats d'ETF, notamment). Le gouvernement, de son côté, a mis en place des dépenses supplémentaires assez modestes, notamment dans le but de favoriser la natalité et d'aider à la reconstruction après le précédent séisme.

Les pays émergents ont subi, pour la plupart d'entre eux, un ralentissement assez sensible, devenu même une récession au Brésil et en Russie. La Chine elle-même a ralenti, sans qu'il soit aisé de mesurer exactement à quel point, la fiabilité des statistiques officielles étant imparfaite. Si le secteur manufacturier semble fléchir, notamment si l'on en croit les enquêtes de conjoncture, le reste de l'économie se maintient, assurant au pays dans son ensemble une croissance encore proche de 7 % par an. Mais certains secteurs sont plus affectés que d'autres, des surcapacités sont apparues, et certains établissements financiers pourraient souffrir de leurs

créances douteuses. Les autorités politiques et monétaires ont pris une série de mesures pour pallier cette évolution. Celle qui a le plus retenu l'attention pendant l'été a été le changement du mode de fixation de la parité centrale du yuan, accompagné d'une modeste dépréciation. Cette décision, surtout destinée à satisfaire aux exigences du FMI pour l'intégration du yuan au panier du DTS (décision entérinée par le FMI, et qui entrera en vigueur à l'automne 2016), a été perçue comme le début d'une guerre des changes (la première série de « dévaluations » n'ont pourtant guère dépassé 3 %...) ou comme le signe que la situation était catastrophique. Il s'est ensuivi de fortes turbulences sur les marchés d'actions, encore aggravées les jours suivants et s'étendant à l'ensemble des places financières. La banque centrale a d'autre part modifié les instruments de sa politique monétaire, pour se rapprocher des pratiques de la plupart des pays. En effet, au lieu de reposer sur le taux de dépôt et de prêt à un an et sur le coefficient de réserves obligatoires, la politique dépendra plus étroitement des taux courts pilotés par l'institut d'émission. De leur côté les autorités politiques ont confirmé la poursuite des réformes en cours, une des mesures les plus frappantes étant la fin de la politique de l'enfant unique.

Ce ralentissement en Chine, qui se double d'un basculement de l'activité vers les services au détriment du secteur manufacturier, entraîne une baisse de la demande de matières premières – ou tout au moins une hausse moins forte qu'on ne l'imaginait précédemment - , d'autant que même la Chine semble vouloir accroître son efficacité énergétique. A cela s'ajoute la politique de l'Arabie séoudite, qui semble disposer à tout faire ou presque pour réduire les parts de marché de certains autres producteurs de pétrole, Iran, Etats-Unis, Russie, encore que les raisons soient à chaque fois différentes. Le prix du pétrole a continué à baisser fortement, ce qui a pesé sur l'activité ou les revenus des pays producteurs et a tiré vers le bas, comme on l'a vu, l'inflation dans les pays développés. Beaucoup d'autres matières premières ont suivi.

Le MSCI World finit le 1er semestre 2016 sur une perte symbolique de 0.7% en dollar et de 1.6% en euro au terme d'un parcours très agité. Parmi les marchés développés, les Etats-Unis ont surperformé. Le S&P termine le semestre sur un gain de 3.8% en dollars et de 1.5% en euro. Les marchés émergents clôturent également dans le vert (+3.45%), grâce à la reprise des cours des matières premières et au retournement du marché brésilien qui a suivi le changement de gouvernement. En réalité, c'est surtout l'Europe qui a très mal vécu la baisse du début d'année et le dérapage de ses financières, tout comme le choc du Brexit. Le Stoxx600 perd 7.4%, le MSCI Euro 8.75%. Parmi les marchés développés, c'est tout de même le Japon qui a le plus souffert, victime de la forte appréciation du yen liée au retour de l'aversion au risque. Le Nikkei a abandonné 18.2% en yen, 6.8% en euro. La période sous revue peut être divisée en trois segments bien distincts.

Le premier a duré jusqu'à la fin janvier dans les marchés émergents et la mi-février dans les marchés développés. Il s'inscrit dans la continuité du mouvement de baisse qui avait emporté les marchés dès le mois de novembre. La conjonction de la première hausse des taux US depuis près de 10 ans, de l'accélération de la baisse des cours des matières premières et la baisse parallèle des devises émergentes, ainsi que les thématiques « encours douteux » et « solvabilité » chez les financières ont emporté des pans entiers du marché actions. Les financières et le compartiment des matières premières se sont disputés le front de la baisse. Les banques ont été particulièrement malmenées, notamment en Europe du sud, et en Italie en particulier, où la question des encours douteux a fait des ravages. A l'exception de celles qui bénéficient directement de la baisse des cours des matières premières, telles que les compagnies aériennes, les cycliques ont également beaucoup souffert. Les défensives ont mieux résisté. Sur leurs point bas et en monnaies locales, le Nikkei 225 a perdu 21.5%, le Stoxx 600 17.2%, le MSCI Emerging Markets 13,3%, le MSCI World 12.9%, le S&P 500 10.5%. Ces désengagements massifs ont nourri un décalage des courbes de taux aux quatre coins de la planète. Le 10 ans US a perdu plus de 60 pb sur la période en passant de 2.27% à 1.66%. Son homologue allemand est passé de 0.63% à 0,11% fin février. Au Japon, il est passé en territoire négatif le 9 février.

C'est la pro-activité des banques centrales et la rumeur prêtant aux grands producteurs de pétrole la volonté de réduire leur production pour soutenir les cours qui ont permis d'inverser la tendance. La Banque du Brésil n'a pas relevé ses taux comme cela était attendu. La BoE en a repoussé la perspective. La PBoC a injecté des quantités très importantes de liquidités. Elle a par ailleurs rapidement mis un terme à l'abaissement de la parité du yuan qu'elle avait organisé fin décembre et sur les tout premiers jours de janvier. La BCE a, de son côté, abaissé une nouvelle fois son taux de rémunération des dépôts à ses guichets. La Banque du Japon, enfin, a pris tout le monde par surprise fin janvier en fixant certains de ses taux en territoire négatif. Même si une consolidation technique assez violente s'est produite très rapidement, le retournement s'est confirmé après le 11 février. Après une intervention de la présidente de la Fed devant le Congrès qui a confirmé que la croissance apparaissait suffisamment solide pour que la normalisation de la politique monétaire américaine se poursuive. Les déclarations du gouverneur de la PBoC affirmant qu'aucune dévaluation significative du yuan n'était prévue ont conforté le mouvement. En Europe et au Japon, le rebond était fait début mars. Les indices sont ensuite restés hésitants. Aux Etats-Unis et dans les marchés émergents il s'est poursuivi jusqu'à début juin lorsque

Janet Yellen a repoussé la perspective d'un relèvement des taux après la publication d'un mauvais chiffre de l'emploi sur le mois de mai. Quelques jours plus tard, l'inflexion des intentions de vote à trois semaines du référendum au Royaume-Uni a réveillé le spectre du risque souverain et remis les indices sous tension.

Sur les deux séances qui ont suivi les résultats du vote britannique, les 24 et 27 juin, le MSCI World a décroché de plus de 7%, le MSCI Euro de plus de 10%. L'indice des banques de la Zone Euro s'est effondré de 24.5%. Jamais cela ne leur était arrivé auparavant. Le cable a perdu 12%, le yen gagné 5% contre billet vert. En dépit de la violence du choc et du vide institutionnel qui s'est révélé à Londres, le rebond technique s'est très rapidement mis en place pour prospérer sur la dernière semaine du mois. Il s'est accéléré lorsque Mark Carney, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, a indiqué que des mesures d'assouplissement monétaire seraient activées à brève échéance pour limiter le ralentissement de la croissance.

L'Europe a finalement été la seule à vraiment marquer le coup avec un recul de 4.8% du Stoxx600 et de 5.95% du MSCI Euro sur le mois de juin. Comme cela avait été le cas au début de l'année, les performances sectorielles se sont beaucoup écartées. Près de 25% séparent celles des banques de celle des produits de base en Europe sur ce dernier mois du semestre. Les financières et les cycliques se sont distinguées à la baisse. Les banques ont lâché plus de 17% en Europe, plus de 8% aux Etats-Unis. L'assurance, l'Auto et le Transport & Loisirs ont sous-performé. On retrouve à l'autre extrémité du spectre le compartiment des matières premières, aurifères en tête, et les secteurs défensifs sensibles à la baisse des taux d'intérêt ou offrant une bonne visibilité. Les taux en ont profité pour repartir à la baisse pour atteindre de nouveaux records. Le 10 ans japonais finit le semestre à -0.22%, l'allemand à -0.13%. Au Royaume-Uni, il a littéralement perforé le niveau symbolique de 1% à 0.87% après les déclarations de M. Carney. Aux Etats-Unis, il termine à 1.47%. Un mot sur le marché star du premier semestre 2016. Le Bovespa brésilien s'est adjugé 18.9% en monnaie locale et 43.2% en euro grâce à la forte appréciation du réal. A l'instar de ce qui s'était passé en Argentine en 2015 avec le changement de gouvernement, le marché a misé sur l'arrivée d'une nouvelle équipe pour remplacer celle de Mme Rouseff. Le rebond des cours des matières premières, +30% pour le WTI et +7.3% en moyenne pour les métaux industriels, ont fait le reste. Contrairement à ce qui s'était passé de l'autre côté du Rio de la Plata, les premiers couacs du nouveau gouvernement n'ont pas provoqué de prises de bénéfices.

▪ Bilan des principales positions du mois

Juillet 2015

Notre sélection, qui a pourtant fonctionné ce mois-ci, a eu du mal à contrebalancer une décision de prudence qui nous a menés à nous désensibiliser du marché les jours précédant le référendum grec de 5%. Nous avions pourtant une position en Technicolor qui en faisant l'acquisition de Cisco Connected Devices a pris 22% en bourse et étions sous pondérés sur Asml qui, comme beaucoup de semi-conducteurs, a souffert sur le mois. Nous étions également surpondérés sur des titres qui ont très bien publié comme Wolters Kluwers dans l'édition au Pays-Bas et Osram Licht dans l'éclairage en Allemagne. Côté « face », nous avons une surpondération sur Dia en Espagne dont les publications ont déçu et en Heidelberger qui, en annonçant son rachat d'Italcementi avec une prime de 60%, a perdu 5% en bourse.

Août 2015

Notre sélection de titres et notre sous exposition au marché par la vente de futures à hauteur de 3% ont contribué à part égale à la surperformance de votre fonds. Sectoriellement parlant, notre surpondération dans la consommation discrétionnaire mais dans sa partie loisirs média plutôt qu'automobile contribue très positivement avec des paris longs sur Tui et Melia dans les voyages et Paddy Power dans les jeux. Cette dernière publie de bons résultats, s'engage sur un fort dividende et annonce un rapprochement avec Betfair. Elle gagne +20% sur le mois.

A l'inverse notre faible surpondération sur les financières nous coûte, principalement au travers de notre position longue en Aegon et en Delta Lloyd qui perdent respectivement 20 et 40% sur le mois.

Septembre 2015

Nous avons au cours de l'été opéré une rotation au sein du secteur de la consommation discrétionnaire en revoyant à la baisse notre exposition à l'automobile pour lui préférer les médias, les loisirs et le luxe. Ce mouvement nous a permis de rester à l'écart du titre Volkswagen qui perd plus de 37% en bourse et de Porsche qui perd encore plus. Par ailleurs nous avons conservé Paddy Power dans les jeux, qui continue sur sa lancée et gagne encore 6% ce mois-ci.

A l'inverse notre sous pondération sur la consommation durable nous coûte. En effet, l'Oréal, Danone ou Rémy Cointreau ou Beiersdorf ont bénéficié de leur position de valeur refuge en terme de secteur et d'exposition pays, la mode n'étant pas à l'auto ni à l'Amérique Latine.

Octobre 2015

Notre sous pondération sur l'Allemagne notre surpondération sur l'Italie nous a coûté.

Sectoriellement parlant nous tirons profit de notre sous pondération sur le secteur financier et de notre prudence en matière d'exposition aux banques périphériques. A l'inverse notre retour sur les industriels avec notamment Astaldi et Atlantia en Italie contribue négativement

Novembre 2015

Nous avons particulièrement pâti de notre grosse sous-pondération sur Volkswagen qui a repris 20% sur le mois.

Nous n'avons pas assez joué la thématique exposition aux USA en restant sous pondérés sur Anheuser Bush Inbev et en CRH qui permettait de jouer également la reprise de la construction.

Nous sommes restés à l'écart d'Accor qui pâtit des derniers événements à Paris. Nous avons gardé notre position sur Paddy Power dans les jeux en ligne en Irlande et pris des positions sur la thématique renouvelable avec Altri SGPS dans la pulpe de papier au Portugal et Neste Corporation dans le diesel renouvelable en Finlande. Ces trois paris contribuent positivement.

Décembre 2015

Nous tirons profit de notre stock picking sur les industriels, secteur sur lequel nous sommes globalement équipondérés. Il s'agit de la partie transport aérien avec International Consolidated Airlines et Ryanair ou des valeurs dans la fourniture de machine-outils avec Jungheinrich et dans la défense des véhicules de transport (automobile, avions) avec Rheinmetall. C'est la consommation durable que nous sous-pondérons qui nous coûte avec notre pari actif sur Jeronimo Martins et Dia et l'absence de position sur Pernod et Kerry Group.

Janvier 2016

Sectoriellement parlant, nous sommes surpondérés sur le service aux collectivités publiques et notamment en Italie avec des valeurs comme Snam, Hera ou Terna en Italie voire Véolia en France qui terminent toutes le mois en territoire largement positif.

Les financières que nous sous pondérons nous rapportent également principalement parce que nous avons coupé nos paris sur les petites banques italiennes qui ont été particulièrement mises à mal depuis ce début d'année, focalisant les craintes des investisseurs sur les crédits douteux des banques du Sud.

La consommation discrétionnaire a enregistré sa plus mauvaise performance depuis de longs mois, signant un -8.62% sur le MSCI Emu. Même si nous avons écrié nos positions sur ce pan de secteur, le remplaçant par une sur représentation des média et loisirs au sens large, nous avons pâti de nos positions sur BMW, Renault et FIAT

Deuxième secteur qui dégage une performance relative négative : les industriels que nous sous pondérons et qui réalisent bon an mal an, avec de fortes disparités au sein du secteur, une performance de -3.66%

Nous étions revenus sur le secteur de l'énergie, favorisant les raffineurs au parapétroliers. Nous achevons le mois sur une performance neutre.

D'un point de vue géographique, nous tirons parti de notre sous exposition sur l'Allemagne et, « contre intuitivement » de notre sur exposition sur l'Italie (avec nos sous-pondérations bancaires et nos sur expositions aux services aux collectivités publiques). Notre sous pondération sur la France nous coûte avec notre absence de pari sur Pernod Ricard et nos sur expositions aux banques françaises et à certaines automobiles comme Renault ou Peugeot.

Février 2016

Nous avons tiré parti de notre sous-pondération sur la consommation durable et notamment sur des valeurs comme Pernod Ricard ou InBev qui perdent près de 10%. Jeronimo Martins que nous sur pondérons, finit le mois à +1.5 performance honorable dans un marché euro en recul de 3%

En revanche notre équi pondération prudente sur le secteur financier nous coûte et notamment le pari que nous avons pris sur Euronext pensant que la vague de rapprochement de bourses comme ICE et LSE pourrait continuer de ce côté-ci de l'Atlantique. Sans succès à ce jour.

Mars 2016

Notre premier contributeur ce mois-ci est à chercher dans la consommation discrétionnaire avec Wolter Kluwer (édition scolaire) et Smurfit Kappa (papier) et Renault, trois valeurs que nous surpondérons. Hugo Boss que nous ne détenons pas et qui perd 28% sur le mois et Pernod Ricard qui perd 9% contribuent positivement également.

En revanche, nous avons pâti de notre pari long sur Wirecard qui fait l'objet d'accusations à ce jour non confirmées de la part d'un fonds américain et d'autres déboires judiciaires, ceux de GTT, qui fait l'objet d'une enquête du gendarme coréen de la concurrence, la KFTC, au sujet de ses relations avec les chantiers navals coréens. Troisième contributeur « négatif », Technicolor qui a annoncé s'être retiré du pool HEVC Advance qu'il avait créé en mars 2015, nouvelle mal accueillie par les investisseurs.

Avril 2016

Nos meilleurs contributeurs ce mois-ci sont en fait nos plus mauvais contributeurs du mois précédent à savoir : Wirecard, qui remet en question avec la publication de très bons résultats la véracité des accusations lancées par un activiste américain ; Technicolor qui lui aussi sort des résultats excellents et prend 18% à leur annonce. Enfin, notre pari long sur l'énergie se trouve salué par la remontée du pétrole au-dessus des 40 dollars.

Le côté négatif de la performance se concentre sur quelques valeurs comme Ackermans dans les holdings financiers en Belgique, Volkswagen que nous sous-pondérons et qui a rebondi de plus de 10% sur fonds d'indemnisation moins élevée que prévue aux USA . Notre sous pondération sur le secteur des chimiques avec Basf notamment nous coûte également.

Mai 2016

Notre principal pari gagnant est UbiSoft qui profite de l'intérêt que semble porter la galaxie Bolloé sur la galaxie Guillemot

Autre contributeur positif Eutelsat, que nous ne détenons pas et qui a publié un gros profit warning
A l'opposé notre pari actif sur Salini Imprégilo (dans la construction en Italie) qui n'a pourtant publié de mauvais résultats mais juste réduit ses attentes nous a coûté. Tout comme Banco Popolare Societe Cooperativa en Italie également, dont l'annonce de l'augmentation de capital a fait beaucoup baisser le cours du titre.

Juin 2016

La micro ayant de moins en moins voix au chapitre, ce mois-ci le seul moyen de dégager de la valeur était de jouer la sortie ou non du Royaume Uni de l'euro via le secteur des financières. Nous avons donc procédé de deux façons : A partir de la deuxième quinzaine de juin ,

1°) nous avons accompagné la vague de hausse via l'utilisation de contrats futurs banques, durant la semaine qui a précédé le referendum puis désensibilisé le fonds, pour le ramener en position neutre 24 heures avant la publication du résultat.

2°) repositionné le portefeuille en position « Brexit » en vendant le secteur dans son ensemble, en rachetant de l'immobilier (Vonovia) puis des services aux collectivités publiques en cette période de taux durablement bas.

Quoi qu'il en soit nous n'avons pu dégager de sur performance pour une question d'amplitude de la correction sur certains titres sanctionnés parce que cotant sous le « mauvais » drapeau. Ainsi une valeur comme International Consolidated Airlines (émanation de la fusion Iberia-British Airways) a perdu en deux jours 40% de sa valeur alors que tous les analystes s'accordent à penser que les baisses de trafic devraient tourner autour de 5%. Nous avons coupé notre position. La valeur regagne 10% depuis ce plancher.

Energie et technologie sont les seuls secteurs qui nous permettent de dégager un peu de sur performance avec des valeurs comme Total ou UbiSoft, Gemalto dans l'info tech ; toujours sous les feux du M&A.

▪ Perspective d'investissement

Juillet 2015

Deux thèses s'opposent sur le terrain des publications. Certains investisseurs pensent que les résultats qui s'améliorent en Europe le doivent beaucoup à la dépréciation de la devise. La suite dépendrait alors des intentions de la FED, qui semble laisser la porte ouverte à une hausse des taux directeurs d'ici fin 2015,

D'autres, plus optimistes, pensent que l'on assiste à une rotation entre les actifs exposés aux émergents qui continuent de souffrir, ceux dont les ventes sont exposés aux US qui commencent à plafonner et ceux qui font la majorité de leur activité à l'intérieur de la zone euro, qui repartent.

Août 2015

Dans ce contexte de forte volatilité et en l'absence d'investisseurs finaux, les marchés sont pilotés par le trading algorithmique qui joue systématiquement sur les supports et résistances issus de l'analyse technique au détriment des fondamentaux. Nous n'envisageons pas de changement de scénario face au ralentissement chinois, aux marchés émergents et autres producteurs de matières premières qui devraient continuer de souffrir. La différence de performance entre les valeurs cycliques « domestiques » et valeurs cycliques « globales » devrait également continuer à se creuser

Septembre 2015

Premier constat : la Fed n'a pas encore relevé ses taux mais les marchés actions ont baissé. Deuxième constat : le rythme de la croissance mondiale ralentit mais les économies développées restent sur une bonne dynamique. En témoignent les attentes de croissance des bénéfices des entreprises pour 2015 sur le MSCI EMU . A trois mois de la fin de l'année, les marchés ont maintenant de quoi rebondir en toute légitimité.

Octobre 2015

Maintenant que les banques fédérales ont parlé pour dire qu'elles ne feraient rien, les investisseurs ont une fenêtre pour se pencher sur la micro. La saison des résultats bat son plein. Le cru n'est pas aussi bon qu'on ne l'attendait en Europe. On notera toutefois une rotation sectorielle : banque, media, santé et industriels sont en queue de peloton et ce sont les secteurs qui conjuguent sentiment de reprise avec continuation de la politique accommodante de la BCE qui sont bien positionnés pour délivrer. On trouvera dans ce lot l'assurance, la construction, l'immobilier et les utilities (allemandes)

Novembre 2015

Les mouvements de marchés restent pilotés par les promesses des banques centrales, ce qui laisse augurer du maintien d'une forte volatilité jusqu'à la mi-décembre. La zone 5000/5200 points (équivalent CAC) nous semble toujours difficilement franchissable d'ici à la fin de l'année.

Dans le cas où les promesses des banques centrales seraient tenues, nous arriverions normalement :

- à la fin d'un cycle psychologique pervers, où toute mauvaise nouvelle économique est prise positivement au prétexte d'une assistance massive des banques centrales,
- à un découplage des politiques de la BCE et de la FED, permettant de continuer de faire glisser l'euro, dopant les résultats des exportateurs.

Dans cette attente, nous resterons prudents face à un marché qui devrait rester volatil, en privilégiant les valeurs cycliques « domestiques », et les entreprises à forte visibilité, au détriment des entreprises exposées sur les matières premières et les marchés émergents, notamment d'Amérique du sud.

Décembre 2015

L'état des lieux pour le début de l'année 2016 sur la zone euro est le suivant :

Les taux euros devraient rester bas malgré la remontée des taux US.

La parité EUR/USD continue d'être favorable aux entreprises de la zone, mais la majorité du mouvement a déjà été réalisé. Le problème va maintenant se déplacer sur la parité CNY/EUR, où la croissance chinoise est en demi-teinte.

Les matières premières se maintiennent sur les plus bas niveaux de l'année, mais l'accélération à la baisse des cours du pétrole engendre maintenant des déséquilibres, pénalisant les clients de la zone euro.

En conséquence les analystes ont déjà fortement baissé leurs estimations de croissance bénéficiaire 2016 passant de 12% en juin 2015 à 9.4%.

Nous ne croyons pas à une rotation sectorielle durable dans le cadre d'un « effet janvier » privilégiant les matières premières et les expositions aux pays émergents. Dans ce contexte, nous continueront de privilégier les cycliques domestiques, et d'une façon générale les entreprises bénéficiant de mouvements de révisions positives des estimations de bénéfices

Janvier 2016

Janvier s'est donc terminé sur un recul « modéré » de l'énergie. Après la 1^{ère} séance de février le secteur est en recul de 5%. Les marchés risquent malheureusement de continuer leur évolution chaotique, avec en fond d'écran, différentes sources de tension comme la divergence entre le monde manufacturier-énergétique et celui des services ou le sevrage de la drogue monétaire. Soit la sphère matières premières / émergents se stabilise, soit la pression sur la sphère financière européenne perdurera, entravant le potentiel de surperformance des actions du vieux continent

Février 2016

Les banquiers centraux ont essayé d'enrayer la spéculation à la baisse de ce début d'année, mais en créant en contrepartie de fortes attentes de la part des investisseurs. Dans un contexte de QE dont les effets tardent à se matérialiser dans l'économie réelle, les intervenants peinent de plus en plus à être convaincus. Dans le même temps la communication « mesurée » des perspectives des entreprises n'a pas réussi à inverser la morosité ambiante. Le marché restant gouverné par les flux et l'analyse technique, un retour sur les points bas de février n'est pas exclu en cas de déconvenue.

Il nous semble toutefois qu'il existe une différence importante entre la situation économique mondiale telle que les données économiques la mesurent ou telle que ressentie par les entreprises, et telle que les marchés la perçoivent, surestimant ainsi les craintes environnantes.

Dans ce contexte, nous aurons tendance à revenir sur le secteur pétrolier et surveillerons les cibles d'éventuelles OPA. Nous maintenons également nos positions sur les valeurs moyennes et les cycliques domestiques tout en restant à l'écart des cycliques globales.

Mars 2016

Le 2^{ème} trimestre qui débute semble un bis repetita du 1^{er}. Cela reste possible, mais nous pensons que tout a changé. Nous entrons dans l'année 2016 avec des estimations très positives sur le Dollar, c'était une certitude, nous allions revoir la parité. Le déclencheur allait être la Fed qui monte ses taux. Depuis, tout a changé, la tempête de janvier a fait réaliser aux banques centrales qu'elles influaient fortement sur la volatilité. Elles l'ont compris, et désormais veillent à offrir un environnement plus serein aux investisseurs. Et c'est là que tout change, désormais la Fed sera plus patiente, elle laissera donc son pays avec des conditions financières très accommodantes. Le Dollar ne montera pas, il se stabilisera, et pour l'heure est toujours débouclé (positions longues vendues). Si tout le monde estime que le Dollar va baisser, les choses ne sont plus du tout les mêmes. La Dette des pays émergents n'est plus la même, le prix des métaux n'est plus le même, les perspectives de croissance mondiale ne sont plus les mêmes. Par ailleurs, si l'on pouvait douter de la reprise US au 1^{er} janvier, il semblerait que les chiffres qui sortent sont bons (pour la croissance) mais pas trop bons pour la Fed (laissant du temps pour la hausse des taux). Si le Japon baisse, c'est parce que sa devise monte, alors que tout est fait pour qu'elle baisse. Si l'Europe baisse c'est parce que les investisseurs ont peur de revivre un scénario identique au 1^{er} trimestre.

Avril 2016

Les résultats de ce trimestre ressortent à ce jour en hausse par rapport à la fin de l'année avec sur le Stoxx600 184 publications dont 63% au-dessus de plus des attentes.

On pourrait être enclins à une vague d'optimisme mais les banques centrales, le Brexit, les élections en Espagne et les problèmes budgétaires grecs –entre autres- risquent de brouiller la vision du marché.

Mai 2016

Après un mois de mai plutôt complaisant supporté par la tenue du pétrole & par la clarification du message de la FED nous avons entamé un mois de juin au cours duquel l'attentisme voir la prudence devraient prévaloir en amont du Référendum UK.

Nous restons convaincus qu'en cas d'absence de Brexit et de normalisation de la FED, les indices européens devraient renouer avec des inflows et des scénarii plus vertueux notamment pour les valeurs exportatrices en USD, les valeurs & zones sensibles en cas de Brexit et pour l'assurance européenne.

A l'inverse, les émergents pour le moment épargnés par l'attentisme de la FED pourraient encourir des outflows au même titre que les valeurs trop globales notamment cycliques.

Dans cette période de transition la prudence sera de mise, les prises de profit & la discipline afin de disposer de liquidité en cas de soulagement de 23 juin

Juin 2016

Le marché, dominé par une actualité politique chargée, va rester extrêmement heurté dans les mois qui viennent :

- le « Brexit », dont la mise en œuvre peut dégénérer en vaudeville, est susceptible d'engendrer une perte de confiance généralisée à toute l'Europe et des comportements attentistes pouvant avoir des impacts macroéconomiques significatifs sur la croissance
- l'Italie va connaître à son tour en octobre l'épreuve du référendum portant sur les réformes constitutionnelles poussées par son premier ministre en exercice.
- Les Etats Unis voteront en novembre, laissant planer le spectre d'une victoire du populiste Trump.

- De ce fait, les hypothèses de normalisation de la politique monétaire de la FED d'ici à la fin de l'année sont remises en cause.

Durant les semaines et les mois à venir, les marchés actions vont rester sous perfusion des banques centrales qui vont s'efforcer de tenir le marché dans un « tunnel » 4000 / 4400 points (équivalent CAC40).

▪ Performances

Sur la période sous revue CPR Euroland a enregistré :

- part P (C) : -13.42% en net et -12.25% en brut contre -11.74% pour son indice de référence, le MSCI EMU NR soit une sous performance de -1.68% en net ET -0.51% en brut.
- part I (C) -12.94% en net et -12.24% en brut contre -11.74% pour son indice de référence, le MSCI EMU NR soit une sous performance de -1.20% en net et de -0.51% en brut.
- part I (D) : -12.93% en net et -12.24% en brut contre -11.74% pour son indice de référence, le MSCI EMU NR soit une sous performance de -1.19% en net et de -0.51% en brut.
- part O (D) : -12.58% en net et -12.24% en brut contre -11.74% pour son indice de référence, le MSCI EMU NR soit une sous performance de -0.84% en net et de -0.51% en brut.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC et ne sont pas constantes dans le temps.

▪ Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres

Libellés des IF	Mouvements en €	
	Acquisitions	Cessions
OAT IE 1.60% 07/15	48 785 103.71	
CRH 4.10% 10/15	33 400 656.42	
CFF 3.375 01/16	25 348 892.78	
CFF 2.875% 01/16	10 287 712.33	
DEXMA 2.75% 01/16	10 275 339.73	
OAT IE 1.60% 07/15		-48 373 600.76
CRH 4.10% 10/15		-32 085 000
CFF 3.375 01/16		-24 521 000
CFF 2.875% 01/16		-10 000 000
DEXMA 2.75% 01/16		-10 000 000

▪ Proportion d'investissement des actifs en titres ou droit éligibles au PEA

Une alerte risque a été mise en place sur Mediaplus Alto et sur la MCE pour éviter toute transaction qui le ferait passer en-dessous de 80% de titres éligibles au PEA. Cette contrainte est donc respectée tout le temps.

▪ Mise en oeuvre de techniques de gestion efficace de portefeuille (prêts/emprunts, pensions)

1°) Comme le stipule le tableau ci-dessus nous avons procédé à une optimisation du distribuable en procédant à des passages de coupons obligataires pour pouvoir affecter les frais de gestion sans porter préjudice au montant de dividende actions à distribuer au client.

2°) Une procédure de prêts de titre est mise en place via la table de négociation d'Amundi dans le respect des règles AMF et des règles de gestion afin d'éviter, en prêtant les titres détenus en portefeuille de peser sur le cours de ceux qui sont font l'objet d'option de ventes.

Deux mails dont l'un quotidien est envoyé par la cellule prêts de titres d'Amundi pour faire l'état des lieux des titres prêtés et afin de pouvoir en demander le rapatriement en cas de risque d'impact sur le marché

Enfin, 2ème mail émanant de la cellule prêts où toute opération sur dividende optionnel est proposée au prêt de titres mais seulement après accord du gérant. Ce procédé est rarement mis en place celui-ci impliquant la perte de propriété de la ligne et donc change le dividende de catégorie fiscale.

▪ **Utilisation d'instruments dérivés**

Des futures sur indices et sur secteurs ont été utilisés dans le fonds

Rappelons que la gestion spécifique de votre fonds peut impliquer une prise de position sur le marché des futures sous forme de couverture ou de réplique directe de l'exposition d'un marché.

Nous avons en outre sur l'exercice eu recours à des futures dj euro stoxx banques afin de répliquer pendant une période courte une surexposition sur le secteur autour de la période du référendum anglais. Cette position a été cloturée le 23 juin et a contribué positivement à la performance du fonds

▪ **Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
Revenus (**)	40 854.80
Total des revenus	40 854.80
Frais opérationnels directs	
Frais opérationnels indirects	
Total des frais	

(**) Revenus perçus sur prêts et prises en pension

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX
TRANSACTIONS SUR INSTRUMENTS DERIVES ET AUX TECHNIQUES
DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

340062

CPR EUROLAND

30/06/2016

Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Code contrepartie

Libellé contrepartie

Techniques de gestion efficace

MLILGB3L

MERRIL LYNCH INTERNATIONAL LIMITED

340062

CPR EUROLAND

30/06/2016

Garanties Financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

	Montant en Devise du portefeuille	% de l'actif
Collatéral Cash	27 904 506,45	4,31%

340062

CPR EUROLAND

30/06/2016

Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

	Montant en Devise du portefeuille	% de l'actif
Exposition instruments financiers dérivés		
FUTURE	14 275 000,00	2,20%
Exposition Techniques de gestion efficace		
Prêts de titres	11 417 200,00	1,76%

VIE DE L'OPC SUR L'EXERCICE

Changements intervenus au cours de la période :

▪ **Modifications substantielles :**

Sans objet sur l'exercice

▪ **Autres modifications :**

- Depuis le **24 novembre 2015**, le montant minimum de souscription initiale des **parts IC** (FR0010610758) et **ID** (FR0011472687) a été ramené d'un million d'euros à une part.
- Depuis le **21 juin 2016**, le prospectus de votre FCP a été modifié afin d'intégrer les mises à jour réglementaires, à savoir :

- **Réglementation issue de la Directive « Solvency II »**

Le paragraphe ci-dessous a été intégré dans le prospectus de votre fonds dans la rubrique « Informations d'ordre commercial » :

« La composition du portefeuille de l'OPC peut être obtenue auprès de la société de gestion par tout investisseur professionnel relevant du contrôle de l'ACPR, de l'AMF ou de toute autorité européenne équivalente, pour les stricts besoins liés aux exigences réglementaires issues de la directive 2009/138/CE dite directive Solvabilité II. Dans ce cadre, les informations sont communiquées au plus tôt 48 heures après la publication de la valeur liquidative à ces investisseurs, à condition que ceux-ci aient mis en place des procédures de gestion de ces informations permettant d'assurer l'intégrité des opérations (notamment pour éviter les pratiques de Market Timing); à défaut, la société de gestion se réserve le droit de différer la transmission de la composition du portefeuille de l'OPC. »

- **Coûts liés aux contributions dues à l'AMF**

CPR AM, société de gestion de votre fonds, met en œuvre la possibilité qui est offerte aux sociétés de gestion, depuis le 13 novembre 2015, de porter la contribution à la charge des OPC qu'elles gèrent sans impacter le plafond des frais de gestion et frais de gestion externes indiqué dans le prospectus de chaque OPC concerné.

En tout état de cause, le coût lié auxdites contributions AMF est inclus dans le montant des frais courants indiqué dans le DICI de votre FCP.

Dans ce cadre et conformément à la réglementation, une mention a été intégrée dans les prospectus de votre FCP, laquelle figure sous le tableau relatif aux frais facturés à l'OPC et indique que les coûts liés aux contributions dues à l'AMF peuvent s'ajouter aux frais facturés au FCP tel que décrits dans ledit tableau.

INFORMATIONS SPECIFIQUES

▪ **Détention en OPC :**

La documentation juridique du FCP prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPC.

▪ **Fonds et instruments du Groupe :**

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan :

3. Compléments d'information

3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

▪ **Calcul du risque global :**

La méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement Général de l'AMF.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

■ **Droit de vote :**

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01.53.15.70.70

■ **Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires :**

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

■ **Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires :**

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

■ **Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM :**

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

■ **Informations relatives au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) :**

CPR Asset Management met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site internet www.cpr-am.com et dans le rapport annuel de l'OPC.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS/ANNEXES

FCP CPR EUROLAND

Exercice clos le 30 juin 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Fonds commun de placement CPR EUROLAND

Exercice clos le 30 juin 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds commun de placement CPR EUROLAND, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris la Défense, le 10 octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Youssef Boujanoui

CPR EUROLAND

COMPTES ANNUELS

30/06/2016

BILAN ACTIF AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	647 580 844,88	622 404 445,16
Actions et valeurs assimilées	622 978 074,62	608 607 146,29
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	622 978 074,62	608 607 146,29
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	13 177 492,80	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	13 177 492,80	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	11 420 277,46	13 502 898,87
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	11 420 277,46	13 502 898,87
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	5 000,00	294 400,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 000,00	294 400,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 293 695,55	1 463 746,32
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 293 695,55	1 463 746,32
Comptes financiers	28 442 573,24	20 216 025,64
Liquidités	28 442 573,24	20 216 025,64
Total de l'actif	678 317 113,67	644 084 217,12

BILAN PASSIF AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
Capitaux propres		
Capital	654 585 955,87	563 587 779,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	57,30	1 265 237,55
Report à nouveau (a)	161,79	164,87
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-21 969 154,70	55 769 031,17
Résultat de l'exercice (a, b)	14 978 509,30	10 365 684,10
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	647 595 529,56	630 987 897,07
Instruments financiers	121 074,37	7 571 129,50
Opérations de cession sur instruments financiers	116 074,37	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	7 276 729,50
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	7 276 729,50
Instruments financiers à terme	5 000,00	294 400,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 000,00	294 400,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	30 600 509,74	5 524 522,27
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	30 600 509,74	5 524 522,27
Comptes financiers	0,00	668,28
Concours bancaires courants	0,00	668,28
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	678 317 113,67	644 084 217,12

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR EUREX EUROS 0916	14 275 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR EUREX EUROS 0915	0,00	5 497 600,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	12 281,94	22 623,22
Produits sur actions et valeurs assimilées	17 398 374,07	11 280 112,66
Produits sur obligations et valeurs assimilées	49 337,17	482,05
Produits sur titres de créances	616,44	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	40 854,80	566 773,01
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	17 501 464,42	11 869 990,94
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	14 295,87	53 135,83
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	28 979,16	21 149,48
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	43 275,03	74 285,31
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	17 458 189,39	11 795 705,63
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 117 207,66	2 531 466,95
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	14 340 981,73	9 264 238,68
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	637 527,57	1 101 445,42
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	14 978 509,30	10 365 684,10

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds.

Le taux est appliqué sur la base de l'actif net comme suit :

- 0,55 % TTC pour la part IC
- 0,55 % TTC pour la part ID
- 1,10 % TTC pour la part P
- 0,15 % TTC pour la part O

Une commission de surperformance est également calculée sur les parts P, IC et ID, selon la méthode suivante :
20,00 % TTC de la part de performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU réalisée par le FCP au cours de l'exercice, dans la limite de 1,00 % de l'actif net.

Le fonds a pris en charge un montant de 6 613,64 euros lié à la cotisation AMF.
Le fonds a pris en charge des frais exceptionnels à hauteur de 45 322,88 euros liés au recouvrement de créances relatives à des retenues à la source payées sur les dividendes perçus de sociétés étrangères.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts « IC » et « P »	Part « ID »	Part « O »
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution	Capitalisation et/ou distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2016 EN EUR

	30/06/2016	30/06/2015
Actif net en début d'exercice	630 987 897,07	445 975 854,37
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	335 995 695,12	494 828 596,52
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-208 216 013,94	-345 092 011,11
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	33 123 635,50	72 132 063,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-55 005 926,27	-19 090 886,93
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	7 976 150,00	1 112 910,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 342 165,00	-2 192 303,76
Frais de transactions	-2 614 725,20	-2 985 232,20
Différences de change	-292 730,16	253 174,58
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-80 958 229,83	-8 854 045,42
Différence d'estimation exercice N	-21 604 288,19	59 353 941,64
Différence d'estimation exercice N-1	-59 353 941,64	-68 207 987,06
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	289 400,00	-298 900,00
Différence d'estimation exercice N	-5 000,00	-294 400,00
Différence d'estimation exercice N-1	294 400,00	-4 500,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-18 729 534,00	-11 965 889,60
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-4 958 905,46	-2 099 671,17
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	14 340 981,73	9 264 238,68
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	647 595 529,56	630 987 897,07

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé	116 074,37	0,02
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	116 074,37	0,02
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	14 275 000,00	2,20
TOTAL Opérations de couverture	14 275 000,00	2,20
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 442 573,24	4,39
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	28 442 573,24	4,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	5 131 904,23	0,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	392,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/06/2016
Créances	
Dépôts de garantie en espèces	1 480 153,90
Coupons et dividendes en espèces	813 541,65
Total des créances	2 293 695,55
Dettes	
Achats à règlement différé	2 195 486,30
Frais de gestion	353 304,66
Frais de gestion variable	26 530,45
Collatéraux	27 904 506,45
Autres dettes	120 681,88
Total des dettes	30 600 509,74

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
CPR EUROLAND I EX CPR EUROLAND 1 PART I FCP		
Parts souscrites durant l'exercice	875,324	97 248 204,86
Parts rachetées durant l'exercice	-775,262	-87 188 044,19
Solde net des souscriptions/rachats	100,062	10 060 160,67
CPR EUROLAND O		
Parts souscrites durant l'exercice	11 501,000	116 173 641,38
Parts rachetées durant l'exercice	-1 901,000	-18 707 590,21
Solde net des souscriptions/rachats	9 600,000	97 466 051,17
CPR EUROLAND ID		
Parts souscrites durant l'exercice	20,000	2 359 559,32
Parts rachetées durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	20,000	2 359 559,32
CPR EUROLAND P FCP 3DEC		
Parts souscrites durant l'exercice	477 940,449	120 214 289,56
Parts rachetées durant l'exercice	-408 403,721	-102 320 379,54
Solde net des souscriptions/rachats	69 536,728	17 893 910,02

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
CPR EUROLAND O	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
CPR EUROLAND I EX CPR EUROLAND 1 PART I FCP	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
CPR EUROLAND ID	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
CPR EUROLAND P FCP 3DEC	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/06/2016
CPR EUROLAND O	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	357 796,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
CPR EUROLAND I EX CPR EUROLAND 1 PART I FCP	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 515 628,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables	26 369,93
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
CPR EUROLAND ID	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	280 905,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
CPR EUROLAND P FCP 3DEC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	891 023,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables	160,51
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2016
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2016
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/06/2016
Actions			1 881 464,76
	FR0000045072	CREDIT AGRICOLE	1 881 464,76
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			13 177 492,80
	FR0000291239	CPR CASH P SICAV	13 177 492,80
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2016	30/06/2015
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	161,79	164,87
Résultat	14 978 509,30	10 365 684,10
Total	14 978 671,09	10 365 848,97

	30/06/2016	30/06/2015
CPR EUROLAND O		
Affectation		
Distribution	6 741 360,00	4 110 402,00
Report à nouveau de l'exercice	142,83	102,35
Capitalisation	0,00	0,00
Total	6 741 502,83	4 110 504,35
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	27 000,000	17 400,000
Distribution unitaire	249,68	236,23
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	637 971,93	299 253,93

	30/06/2016	30/06/2015
CPR EUROLAND I EX CPR EUROLAND 1 PART I FCP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 895 500,55	4 655 249,69
Total	5 895 500,55	4 655 249,69

	30/06/2016	30/06/2015
CPR EUROLAND ID		
Affectation		
Distribution	1 074 035,46	848 503,46
Report à nouveau de l'exercice	2,83	2,86
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 074 038,29	848 506,32
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	426,000	406,000
Distribution unitaire	2 521,21	2 089,91
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	122 277,18	76 835,26

	30/06/2016	30/06/2015
CPR EUROLAND P FCP 3DEC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 267 629,42	751 588,61
Total	1 267 629,42	751 588,61

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2016	30/06/2015
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	57,30	1 265 237,55
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-21 969 154,70	55 769 031,17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-21 969 097,40	57 034 268,72

	30/06/2016	30/06/2015
CPR EUROLAND I EX CPR EUROLAND 1 PART I FCP		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9 049 502,76	26 007 510,35
Total	-9 049 502,76	26 007 510,35

	30/06/2016	30/06/2015
CPR EUROLAND O		
Affectation		
Distribution	0,00	18 729 534,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	36,93
Capitalisation	-8 627 012,66	0,00
Total	-8 627 012,66	18 729 570,93
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	27 000,000	17 400,000
Distribution unitaire	0,00	1 076,41

	30/06/2016	30/06/2015
CPR EUROLAND ID		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 639 763,99	6 023 087,75
Total	-1 639 763,99	6 023 087,75

	30/06/2016	30/06/2015
CPR EUROLAND P FCP 3DEC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 652 817,99	6 274 099,69
Total	-2 652 817,99	6 274 099,69

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/06/2012	28/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016
Actif net Global en EUR	284 254 981,49	379 622 045,35	445 975 854,37	630 987 897,07	647 595 529,56
CPR EUROLAND O					
Actif net en EUR	0,00	0,00	58 008 640,11	210 052 875,41	252 882 756,61
Nombre de titres	0,000	0,000	4 668,000	17 400,000	27 000,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	0,00	12 426,87	12 072,00	9 366,02
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	1 275,28	1 076,41	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	-319,51
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	188,14	236,23	249,68
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CPR EUROLAND I EX CPR EUROLAND 1 PART I FCP					
Actif net en EUR	250 483 561,65	318 649 087,20	289 075 317,63	295 776 570,46	267 857 661,61
Nombre de titres	3 594,154	3 750,387	2 668,428	2 486,986	2 587,048
Valeur liquidative unitaire en EUR	69 691,93	84 964,32	108 331,69	118 929,72	103 537,95
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	5 536,02	11 288,22	10 457,44	-3 498,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1 454,52	342,62	1 085,89	1 871,84	2 278,85
CPR EUROLAND ID					
Actif net en EUR	0,00	22 669 419,73	34 366 596,23	53 932 351,44	48 468 887,20
Nombre de titres	0,000	231,000	276,000	406,000	426,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	98 136,01	124 516,65	132 838,30	113 776,73
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	1 779,26	2 149,90	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,00	0,00	3 115,94	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	7 703,78	14 835,19	-3 849,21
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,00	619,84	1 336,57	2 089,91	2 521,21
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	29/06/2012	28/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016
Actif net Global en EUR	284 254 981,49	379 622 045,35	445 975 854,37	630 987 897,07	647 595 529,56
CPR EUROLAND P FCP 3DEC					
Actif net en EUR	33 771 419,84	38 303 538,42	64 525 300,40	71 226 099,76	78 386 224,14
Nombre de titres	204 633,073	191 160,009	253 757,858	256 558,410	326 095,138
Valeur liquidative unitaire en EUR	165,03	200,37	254,27	277,62	240,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	13,07	26,55	24,45	-8,13
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	2,54	0,02	1,42	2,92	3,88

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	62 217	7 991 773,65	1,23
ALLIANZ SE	EUR	115 416	14 750 164,80	2,28
BASF SE	EUR	145 290	9 972 705,60	1,54
BAYER	EUR	178 990	16 109 100,00	2,49
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	40 834	2 686 468,86	0,41
COMMERZBANK AG	EUR	266 295	1 550 902,08	0,24
CONTINENTAL AG O.N.	EUR	13 926	2 357 671,80	0,36
DAIMLER AG	EUR	131 963	7 062 659,76	1,09
DEUTSCHE BANK AG	EUR	284 940	3 511 885,50	0,54
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	41 644	3 062 499,76	0,47
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	269 461	6 783 680,68	1,05
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	600 417	9 174 371,76	1,42
DEUTSCHE WOHNEN AG	EUR	174 451	5 325 116,78	0,82
E.ON AG NOM.	EUR	497 618	4 491 500,07	0,69
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	99 276	2 654 640,24	0,41
FRESENIUS	EUR	88 425	5 820 133,50	0,90
FRESENIUS MEDICAL	EUR	52 325	4 082 919,75	0,63
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	53 604	3 616 661,88	0,56
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	35 202	3 856 379,10	0,60
HUGO BOSS NOM.	EUR	40 375	2 055 087,50	0,32
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	353 315	4 584 262,13	0,71
JUNGHEINRICH AG	EUR	78 168	2 111 708,52	0,33
K S NOM	EUR	53 458	980 687,01	0,15
LINDE AG	EUR	12 886	1 615 260,10	0,25
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	16 721	2 512 330,25	0,39
PORSCHE A HOLDING	EUR	42 921	1 774 139,54	0,27
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	93 695	3 674 249,43	0,57
RHEINMETALL AG	EUR	40 449	2 151 886,80	0,33
RWE AG	EUR	169 235	2 401 444,65	0,37
SAP SE	EUR	24 924	1 673 895,84	0,26
SIEMENS AG NAMEN	EUR	190 375	17 478 328,75	2,71
STROEER SE	EUR	44 073	1 817 790,89	0,28
SYMRISE AG	EUR	31 855	1 947 933,25	0,30
THYSSENKRUPP AG	EUR	108 563	1 955 219,63	0,30
UNITED INTERNET AG	EUR	46 978	1 747 581,60	0,27
VOLKSWAGEN AG	EUR	13 047	1 570 858,80	0,24

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VOLKSWAGEN AG PRIVILIGIEE NON VTG PRF	EUR	40 350	4 369 905,00	0,67
VONOVIA SE	EUR	141 038	4 618 994,50	0,71
WIRECARD AG	EUR	73 600	2 904 256,00	0,45
TOTAL ALLEMAGNE			178 807 055,76	27,61
AUTRICHE				
CONWERT IMMOB INVEST	EUR	144 531	2 092 086,23	0,32
ERSTE GROUP BANK	EUR	95 833	1 946 368,23	0,30
IMMOEAST IMMO DRTS	EUR	40 855	0,04	0,00
OMV AG	EUR	53 151	1 340 202,47	0,21
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL	EUR	86 041	970 112,28	0,15
VIENNA INTERNATIONAL AIRPORT	EUR	59 896	1 458 767,08	0,23
TOTAL AUTRICHE			7 807 536,33	1,21
BELGIQUE				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	142 882	16 802 923,20	2,60
DELHAIZE FRERES & CIE LE LION SA MOLENBEEK SAINT JEAN	EUR	42 643	4 031 042,79	0,62
KBC GROUPE	EUR	67 845	2 979 752,40	0,46
SOLVAY	EUR	47 668	3 974 557,84	0,61
TOTAL BELGIQUE			27 788 276,23	4,29
ESPAGNE				
ABERTIS INFRASTRUCTURAS SA	EUR	251 473	3 319 443,60	0,51
AENA SA	EUR	28 776	3 402 762,00	0,53
AMADEUS IT HOLDING	EUR	108 893	4 276 772,58	0,66
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	1 361 256	6 893 400,38	1,07
BANCO DE SABADELL S.A.	EUR	1 113 110	1 312 356,69	0,20
BANCO POPULAR ESPANOL	EUR	1 209 180	1 391 766,18	0,21
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	3 000 964	10 290 305,56	1,60
DIA	EUR	533 385	2 774 668,77	0,43
ENAGAS SA	EUR	61 514	1 679 639,77	0,26
ENDESA SA	EUR	86 774	1 564 535,22	0,24
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	83 168	1 684 983,68	0,26
IBERDROLA S.A.	EUR	589 210	3 586 521,27	0,55
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	125 483	3 753 196,53	0,58
MELIA HOTELS INTERNATIONAL	EUR	203 726	1 969 011,79	0,30
RED ELECTRICA CORPORACION	EUR	37 466	3 003 649,22	0,46
REPSOL	EUR	350 000	3 993 500,00	0,62
REPSOL SA RTS 01-07-16	EUR	383 019	112 224,57	0,02
TELEFONICA	EUR	784 584	6 637 580,64	1,02
TOTAL ESPAGNE			61 646 318,45	9,52

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINLANDE				
KONE OY B NEW	EUR	131 377	5 419 301,25	0,83
NESTE OYJ	EUR	81 653	2 623 510,89	0,41
NOKIA (AB) OY	EUR	711 976	3 634 637,48	0,56
UPM-KYMMENE OY	EUR	274 741	4 505 752,40	0,70
TOTAL FINLANDE			16 183 202,02	2,50
FRANCE				
ADOCIA	EUR	40 115	1 826 837,10	0,28
AIR LIQUIDE	EUR	38 923	3 661 097,38	0,57
ARKEMA	EUR	57 392	3 964 065,44	0,61
ATOS	EUR	55 832	4 161 158,96	0,64
AXA	EUR	543 264	9 672 815,52	1,49
BNP PARIBAS	EUR	221 696	8 813 524,48	1,36
BOUYGUES	EUR	40 967	1 062 274,31	0,16
CAP GEMINI	EUR	43 027	3 364 711,40	0,52
CHRISTIAN DIOR	EUR	18 832	2 726 873,60	0,42
CNP	EUR	187 193	2 492 474,80	0,38
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	34 983	1 201 840,97	0,19
CREDIT AGRICOLE	EUR	248 871	1 881 464,76	0,29
DANONE	EUR	80 230	5 087 384,30	0,79
EIFFAGE	EUR	50 804	3 262 124,84	0,50
ENGIE SA	EUR	280 932	4 076 323,32	0,63
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	25 632	3 046 363,20	0,47
HAVAS EX HAVAS ADVERTISING	EUR	267 009	1 862 120,77	0,29
INGENICO	EUR	11 297	1 187 314,70	0,18
KLEPIERRE	EUR	108 232	4 313 045,20	0,67
LEGRAND SA	EUR	14 577	675 060,87	0,10
L'OREAL	EUR	41 996	7 223 312,00	1,12
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	46 814	6 366 704,00	0,98
MERCIALYS	EUR	108 170	2 077 404,85	0,32
MICHELIN CAT.B	EUR	15 098	1 286 500,58	0,20
NEXANS SA	EUR	57 141	2 156 787,05	0,33
ORANGE	EUR	640 873	9 391 993,82	1,45
PEUGEOT	EUR	95 673	1 034 703,50	0,16
PEUGEOT SA BS 04/2017	EUR	103 212	164 107,08	0,03
PUBL GROU SA RTS 24-06-16	EUR	65 488	0,00	0,00
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	32 231	1 950 942,43	0,30
RENAULT SA	EUR	65 674	4 494 728,56	0,69
SANOFI	EUR	233 833	17 518 768,36	2,71
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	77 408	4 107 268,48	0,63

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCOR SE REGROUPEMENT	EUR	92 105	2 470 716,63	0,38
SOCIETE GENERALE SA	EUR	132 230	3 730 208,30	0,58
SR TELEPERFORMANCE	EUR	29 657	2 282 699,29	0,35
TECHNICOLOR ACT RGPT	EUR	323 642	1 815 307,98	0,28
TECHNIP	EUR	42 278	2 063 800,57	0,32
THALES	EUR	36 324	2 724 663,24	0,42
TOTAL	EUR	526 243	22 828 421,34	3,53
UBI SOFT ENTERTAINMENT	EUR	106 951	3 530 452,51	0,55
UNIBAIL RODAMCO SE	EUR	20 252	4 731 879,80	0,73
VALEO	EUR	89 586	3 595 086,18	0,56
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	195 233	3 801 186,51	0,59
VINCI (EX SGE)	EUR	141 978	9 042 578,82	1,40
VIVENDI	EUR	111 280	1 880 632,00	0,29
ZODIAC AEROSPACE	EUR	94 339	1 991 496,29	0,31
TOTAL FRANCE			192 601 226,09	29,75
IRLANDE				
BANK IRELAND	EUR	4 299 228	795 357,18	0,12
CRH PLC	EUR	197 682	5 139 732,00	0,80
PADDY POWER PLC	EUR	37 324	3 527 118,00	0,54
SMURFIT KAPPA PLC	EUR	141 683	2 805 323,40	0,43
TOTAL IRLANDE			12 267 530,58	1,89
ITALIE				
ASTM AZ	EUR	262 989	2 572 032,42	0,40
BREMBO	EUR	37 547	1 855 197,27	0,29
ENEL SPA	EUR	1 972 587	7 850 896,26	1,21
ENI SPA	EUR	523 441	7 600 363,32	1,17
FINMECCANICA	EUR	186 336	1 688 204,16	0,26
IMPREGILO SPA	EUR	784 283	1 990 510,25	0,31
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	3 051 295	5 193 304,09	0,80
MEDIASET SPA	EUR	493 097	1 544 379,80	0,24
MEDIOBANCA SPA	EUR	163 899	844 899,35	0,13
MONCLER SPA	EUR	92 382	1 306 281,48	0,20
PRYSMIAN SPA	EUR	115 739	2 273 113,96	0,35
RCS MEDIAGROUP SPA	EUR	38 146	30 688,46	0,00
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	6 139 585	4 512 594,98	0,70
TERNA	EUR	814 232	4 066 274,61	0,63
UNICREDITO RAGGRUPAMENTO	EUR	58 921	116 074,37	0,02
TOTAL ITALIE			43 444 814,78	6,71

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL S.A.	EUR	318 684	1 303 736,24	0,20
ARCELORMITTAL S.A.	EUR	174 153	712 459,92	0,11
TOTAL LUXEMBOURG			2 016 196,16	0,31
PAYS-BAS				
AEGON	EUR	699 489	2 469 196,17	0,38
AERCAP HOLDINGS	USD	95 100	2 875 385,03	0,44
AIRBUS GROUP	EUR	87 652	4 534 237,96	0,70
ASML HOLDING NV	EUR	26 228	2 318 292,92	0,36
FERRARI NV	EUR	34 031	1 247 236,15	0,19
FIAT INVESTMENTS NV	EUR	514 436	2 826 825,82	0,44
GEMALTO	EUR	35 392	1 939 127,68	0,30
HEINEKEN	EUR	44 192	3 657 771,84	0,56
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	50 014	3 659 024,24	0,57
ING GROEP NV	EUR	790 711	7 257 936,27	1,12
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	158 989	3 163 881,10	0,49
KONINKLIJKE DSM	EUR	56 452	2 934 939,48	0,45
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	240 768	783 699,84	0,12
NN GROUP NV	EUR	158 725	3 935 586,38	0,61
NXP SEMICONDUCTO	USD	32 000	2 256 519,20	0,35
REED ELSEVIER	EUR	385 213	6 013 174,93	0,93
ROYAL PHILIPS	EUR	102 121	2 286 999,80	0,35
UNILEVER	EUR	414 387	17 366 959,17	2,69
WOLTERS KLUWER	EUR	124 541	4 553 218,96	0,70
TOTAL PAYS-BAS			76 080 012,94	11,75
PORTUGAL				
JERONIMO MARTINS	EUR	306 208	4 335 905,28	0,67
TOTAL PORTUGAL			4 335 905,28	0,67
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			622 978 074,62	96,21
TOTAL Actions et valeurs assimilées			622 978 074,62	96,21
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CPR CASH P SICAV	EUR	584	13 177 492,80	2,03
TOTAL FRANCE			13 177 492,80	2,03
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			13 177 492,80	2,03
TOTAL Organismes de placement collectif			13 177 492,80	2,03

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Opérations de cession sur instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
UNICREDITO RAGGRUPAMENTO	EUR	-58 921	-116 074,37	-0,02
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			-116 074,37	-0,02
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers			-116 074,37	-0,02
Créances représentatives de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
SAP SE	EUR	170 000	11 417 200,00	1,76
TOTAL ALLEMAGNE			11 417 200,00	1,76
TOTAL Créances représentatives de titres prêtés			11 417 200,00	1,76
Indemnités sur titres prêtés			3 077,46	0,00
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
EUR EUREX EUROS 0916	EUR	500	-5 000,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-5 000,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			-5 000,00	0,00
TOTAL Instruments financiers à terme			-5 000,00	0,00
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	5 000	5 000,00	0,00
TOTAL Appel de marge			5 000,00	0,00
Créances			2 293 695,55	0,35
Dettes			-30 600 509,74	-4,72
Comptes financiers			28 442 573,24	4,39
Actif net			647 595 529,56	100,00

CPR EUROLAND O	EUR	27 000,000	9 366,02
CPR EUROLAND I EX CPR EUROLAND 1 PART I FCP	EUR	2 587,048	103 537,95
CPR EUROLAND ID	EUR	426,000	113 776,73
CPR EUROLAND P FCP 3DEC	EUR	326 095,138	240,37